

Objectifs

Ce module propose de reconnaître l'investissement d'un ou d'une doctorant.e dans un projet entrepreneurial à travers le [Statut National Etudiant-Entrepreneur \(SNEE\)](#). Ce statut peut être obtenu auprès de [Clermont Auvergne PEPITE](#), le service universitaire dédié à l'entrepreneuriat.

Vous pouvez demander le Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE) à partir du moment que vous avez une idée de projet entrepreneurial (projet de création d'entreprise, de start-up, d'association, d'évènement, mission en tant que consultant, etc.) qu'importe le niveau d'avancement et le type de projet.

Ce statut vous donner accès à :

- Des ateliers de formation animés par des experts et des chargés d'accompagnement de Clermont Auvergne PÉPITE ;
- Des évènements ;
- Un accompagnement personnalisé ;
- Du mentorat.

Pour obtenir ce statut et donc valider ce module, contactez Violaine Burtin, Chargée d'accompagnement pour les doctorants à [Clermont Auvergne PEPITE](#) (Violaine.Burtin@clermont-auvergne-inp.fr).



Contenu

Pour pouvoir valider ce module, il vous faut :

- Être bénéficiaire du Statut National Étudiant Entrepreneur
- Être actif dans sa démarche entrepreneuriale*
- Transmettre l'attestation de détention du SNEE signée par Clermont Auvergne PÉPITE pour validation par le Collège des Écoles doctorales

**Évaluation réalisée en fin de parcours par le chargé de mission Clermont Auvergne PEPITE.*

Modalités

Langue : Français

Public cible : Doctorants toutes années

Prérequis : Être bénéficiaire du Statut National Étudiant Entrepreneur pour l'année universitaire en cours et être actif dans ce dispositif (participation à des ateliers, évènements, rendez-vous de suivi personnalisé, etc.).

Intervenants : Violaine BURTIN, Chargée d'accompagnement pour les doctorants Clermont-Auvergne PEPITE

Durée : 1 an

Nombre maximum de participants : 20 places.

Validation : 2 modules

S'inscrire via ADUM ici